

Lucerne, le 9 janvier 2013 /Communiqué de presse Risques d'accidents de la route

Prévention accrue pour les femmes aussi

Les risques d'accidents de la route ont baissé de 20 % dans la population active suisse au cours des dix dernières années. Le risque traditionnellement plus élevé des hommes a plus fortement diminué que celui des femmes, grâce notamment à la prévention. Les femmes ont même rattrapé les hommes et affichent désormais un plus grand risque d'accident.

Il est notoire que les jeunes conducteurs représentent le principal groupe à risque dans la circulation routière. Les activités de prévention des accidents ont par conséquent été ciblées sur ce groupe, et ce avec succès, comme le montre l'étude du Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents LAA (SSAA) que vient de publier la Suva. Les résultats obtenus permettent de dresser le constat suivant: le risque d'accident des hommes actifs âgés de 18 à 64 ans a globalement diminué de 26 % au cours des dix dernières années, et même de 34 % pour ce qui est des blessures graves.

Une attention particulière doit être accordée aux femmes...

L'évolution observée chez les femmes actives entre 18 et 64 ans est tout autre: leur risque d'accident a certes aussi diminué, mais de 15 % seulement. Le risque accru d'accident de la route chez les femmes est actuellement de 25 % supérieur à celui des hommes. Si l'on compare la fréquence des accidents aux kilomètres parcourus (les femmes parcourent en moyenne 40 % moins de kilomètres que les hommes), leur risque est même deux fois plus élevé que celui des hommes.

Cette observation est confirmée par les résultats d'une étude publiée par le Bureau de prévention des accidents (bpa), qui l'année dernière déjà alertait sur l'accidentalité élevée des conductrices. Les chiffres de la statistique LAA publiée récemment permettent encore une autre conclusion: le risque élevé d'accidents de la route observé dans la population féminine globale est principalement imputable aux femmes actives.

... et au trafic matinal

Une observation surprenante est faite concernant la circulation matinale entre 7h et 8h: durant cette tranche horaire, l'aggravation du risque des femmes actives est la plus significative par rapport aux hommes. Il semblerait que le trafic dense du matin constitue un facteur critique agissant sur les femmes actives. Selon l'étude, le stress et le manque de pratique de la conduite expliqueraient ce phénomène.

La forte diminution de l'accidentalité des hommes au cours des dernières années prouve l'utilité d'une prévention ciblée. L'étude recommande d'assurer désormais une prévention accrue pour les femmes, et en particulier pour les femmes actives.

[Les résultats détaillés de l'étude peuvent être consultés sur www.suva.ch/médias](http://www.suva.ch/médias)

Base de données

L'analyse est fondée sur les données des assureurs-accidents selon la loi sur l'assurance-accidents (LAA). Elle tient compte des accidents déclarés subis durant les loisirs par des salariés âgés de 18 à 64 ans, à l'exclusion des accidents n'occasionnant que des dégâts matériels (par ex. accidents de stationnement). Des données de l'Office fédéral de la statistique ont également été prises en compte à des fins de comparaison. Celles-ci se rapportent à la population globale et s'étendent par conséquent aux personnes inactives.

Informations aux médias:

Bernadette Thalmann, communication d'entreprise

Tél. 041 419 56 23, bernadette.thalmann@suva.ch

Infos complémentaires: www.suva.ch

S'abonner à la Newsletter Suva: www.suva.ch/newsletter-f

La Suva exerce son activité depuis 1918 et emploie près de 3100 personnes au siège de Lucerne, dans ses 18 agences réparties dans toute la Suisse et dans ses deux cliniques de réadaptation de Bellikon et de Sion. Entreprise indépendante de droit public, elle assure près de 118 000 entreprises, soit 1,9 million d'actifs, contre les conséquences des accidents et des maladies professionnelles. Les personnes sans emploi sont assurées automatiquement à la Suva. Depuis 2005, la Suva assume aussi la gestion de l'assurance militaire sur mandat de la Confédération. La Suva génère un volume de primes d'environ 4,4 milliards de francs. Ses prestations comprennent la prévention, l'assurance et la réadaptation. L'entreprise est financièrement autonome et ne perçoit pas de subventions. Ses excédents de recettes sont redistribués aux assurés sous forme de réductions de primes. Les partenaires sociaux, employeurs et salariés, de même que la Confédération sont représentés au sein de son Conseil d'administration.